esmae
ÉCOLE DES PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

Consultant Recrutement

→ Diplôme reconnu par l'Etat au niveau II (Bac +3), Certification professionnelle code NSF 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi de niveau II (Fr) et de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP* et publiée au Journal Officiel du 30 janvier 2015.

Le diplôme
La formation est issue d'un partenariat entre la branche professionnelle des Métiers du recrutement et de l'intérim, Prism'emploi et Sup de Vente, école de la CCI Paris Ile-de-France.
Cette formation se déroule sur un an (après Bac + 2), en temps plein ou en apprentissage. Elle est validée par la moyenne des notes annuelles et par une soutenance du mémoire individuel devant un jury de professionnels, au terme duquel l'étudiant se voit délivrer le titre de Consultant recrutement.

Objectifs de la formation
Permettre à de futurs experts d'acquérir des compétences polyvalentes dans les métiers de l'emploi en développant le sens du relationnel, une connaissance pointue de la législation et une aptitude commerciale essentielle dans l'exercice de leur fonction. Ils devront être capables, d'une part, d'accompagner un candidat en évaluant son potentiel et en facilitant sa recherche d'emploi, et d'autre part, de proposer les profils adéquats aux entreprises clientes en les accompagnant dans leur processus de recrutement.

Perspectives professionnelles
- Chargé de recrutement
- Responsable recrutement
- Consultant recrutement

Secteurs d'activité
Le diplômé pourra exercer son activité dans les métiers du recrutement et de l'intérim (agence d'emploi, cabinet de recrutement...).

Nos partenaires
Toutes les agences d'emploi. À titre d'exemple : Groupe Adecco (Adecco, Adecco Médical), Manpower, Groupe Randstad (Randstad, Expectra, Appel Médical, JBM), Synergie, Crit Intérim, Start People, Interpole, Selpro, Temporis, etc. (liste non exhaustive).





Consultant Recrutement

→ Diplôme reconnu par l'Etat au niveau II (Bac +3), Certification professionnelle code NSF 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi de niveau II (Fr) et de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP* et publiée au Journal Officiel du 30 janvier 2015.

Déroulement de la formation
La formation se déroule sur 1 an selon un cursus classique soit :
- A temps plein sous forme de convention de stage alterné (525 heures de cours et 38 semaines en entreprise)
- En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat pro) sur le mode de l'alternance école/ entreprise (550 heures de cours et 37 semaines en entreprise)

L'apprenti pourra effectuer son apprentissage dans une agence d'emploi, dans un centre de retraitement comptable ou en cabinet de recrutement.

Conditions légales
Pour le cursus à temps plein, trois alternatives :
- être âgé de moins de 28 ans
- être demandeur d'emploi et souhaiter une reconversion
- dans le cas d'un Fongecif.

Pour le cursus en apprentissage :
- être âgé de moins de 26 ans
- conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité.

Modalités d'inscription
Après une journée de tests et d'entretiens de motivation, tenant compte du « savoir-être ». Les candidats participent à différents entretiens de motivation en collectif ou en individuel.
Ils sont aussi évalués à l'aide de tests écrits (culture générale, expression écrite, synthèse de texte).

Rémunération et contrat de travail
Les étudiants suivent les stages sous convention. Ils sont rémunérés selon les accords préalablement définis en entreprise.
Pour le cursus en alternance, le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée en partie en entreprise et en CFA.
Dans le cadre de notre partenariat avec le Prism'emploi, le jeune recevra une rémunération mensuelle sur la base de l'horaire hebdomadaire légal en vigueur.
Cette rémunération minimum, égale pour tous les apprentis de l'ESMAE, quel que soit leur âge, est fixée à 53 % du minimum conventionnel niveau IV la première année, et à 61 % de ce minimum les derniers mois (à l'exception des étudiants ayant déjà suivi une formation en apprentissage).

Pré-requis
- DUT tertiaire (TC, GEA, etc.)
- BTS tertiaire (MUC, NRC, PME-PMI, etc.)
- L2 issue des UFR économie et gestion, sciences humaines ou sciences sociales.
- Autre certification de niveau III

Programme de la formation
- Techniques de recrutement
- Conseils RH
- Environnement du travail temporaire
- Gestion d'une agence
- Droit et législation du travail temporaire
- Techniques de vente, marketing téléphonique
- Communication
- Management
- Pilotage de projet
- Anglais

Exemple de missions....
- Recherches de candidats
- Entretien de recrutement
- Présentation des candidats aux clients
- Gestion administrative
- Développement de portefeuille clients

Poursuite d'études envisageable
Titres RNCP niveau I, Master RH ou vente.

VAE
Le titre Consultant recrutement est accessible par le biais de la VAE (consulter l'école).

FORMATION CONTINUE
La formation Consultant recrutement peut également s'effectuer en formation continue, à raison de 224 heures sur 1 an.
Cette formation est éligible au CPF en parcours complet ou par blocs de compétences.

* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

Contacts

Valérie GRIGNON
Responsable ESMAE
Tél. : 01 55 65 54 11
vgrignon@esmae.fr

Valérie ARBELOA
Assistante pédagogique et commerciale
Tél. : 01 55 65 54 13 et 01 55 65 54 12
varbeloa@esmae.fr

ESMAE
6-8 avenue de la Porte de Champerret
75017 Paris
Métro : Ligne 3 Porte de Champerret ou Louise Michel
infos@esmae.fr

www.esmae.fr

prism'emploi PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM
L'Europe s'engage en Île-de-France avec le FSE
UNION EUROPÉENNE
avec le soutien de ileDeFrance
une école de la CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
Sup de Vente Révéler votre sens des affaires